

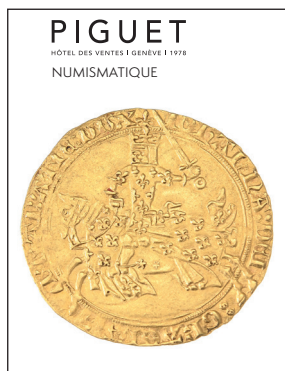
PIGUET

HÔTEL DES VENTES | GENÈVE | 1978

NUMISMATIQUE

Lundi 13 mars 2023





ONLINE ONLY



Suivez-nous @piguet_hdv

ORDRE DES VACATIONS VENTES AUX ENCHÈRES ONLINE

VENTE ONLINE ONLY SUR PIGUET.COM

PIGUET
ONLINE

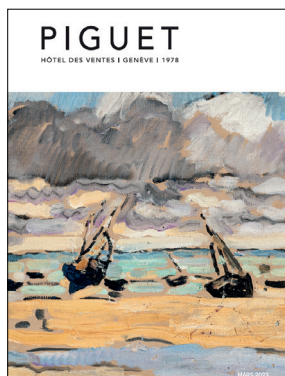


Lundi 13 mars	N° 3001 à 3133 N° 3134 à 3211 N° 3212 à 3265 N° 3290 à 3509	Grands vins et spiritueux Modélisme ferroviaire Numismatique, Arts de l'Antiquité et Art Précolombien Argenterie et Arts de la table
Mardi 14 mars	N° 3510 à 3646 N° 3647 à 3769 N° 3770 à 4087	Objets d'Art et de collection Arts d'Orient et d'Extrême-Orient Tapis, Miroirs, Luminaires, Pendules, Mobilier
Mercredi 15 mars	N° 4088 à 4136 N° 4137 à 4286 N° 4287 à 4546	Paléontologie et histoire naturelle Helvética, Livres, Collection Jean Piaget Tableaux, Sculptures
Jeudi 16 mars	N° 4547 à 4601 N° 4602 à 4764 N° 4765 à 5046 N° 5047 à 5290	Maroquinerie de luxe et accessoires de mode Horlogerie, Montres et accessoires Bijoux under 1000 (bijoux à moins de CHF 1000) Bijoux modernes

CATALOGUES A FEUILLETER SUR PIGUET.COM



**Paléontologie,
minéralogie et
histoire naturelle**



PIGUET

HÔTEL DES VENTES | GENÈVE | 1978



Suivez-nous @piguethdv

ORDRE DES VACATIONS

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
À GENÈVE

Ouverture des portes: 30 min. avant la vacation

MERCREDI 15 MARS - VENTE EN SALLE



VENTE DU SOIR

19H00

N° 1 à 71

- Objets précieux, argenterie, mobilier,
- Paléontologie, minéralogie,
- Tableaux, sculptures

CATALOGUES DISPONIBLES SUR PIGUET.COM

EXPOSITIONS À GENÈVE

sur rendez-vous du 8 au 9 mars 2023

Réservation online sur piguethdv.com

sans rendez-vous du 10 au 12 mars de 12h à 19h

Rue Prevost-Martin 44 et 51



Bureaux à Genève

HDV Hôtel des Ventes SA
Rue Prevost-Martin 51 | 1205 Genève
Tél +41 22 320 1177
www.piguethdv.com | info@piguethdv.com



Bureaux à Lausanne

Enchères - inventaires - expertises
Place Saint-François 4 | 1003 Lausanne
Tél +41 21 613 7111
www.piguethdv.com | lausanne@piguethdv.com

CONDITIONS DE VENTE

VENTE AUX ENCHÈRES AU NOM ET POUR LE COMPTE DE TIERS. LA PARTICIPATION AUX ENCHÈRES IMPLIQUE L'ACCEPTION INCONDITIONNELLE DES PRÉSENTES CONDITIONS DE VENTE:

Art. 1. - **La vente a lieu strictement au comptant, en francs suisses et sans garantie.** Toutefois, pour permettre un déroulement rapide de celle-ci, il sera établi un bordereau pour chaque acheteur qui doit donner son identité lors de l'adjudication. Les bordereaux (factures) sont payables à la fin de chaque vacation. Des facilités de paiements peuvent être organisées en effectuant un transfert bancaire, **les chèques ne sont pas acceptés. Des paiements cash inférieurs à CHF100'000 sont admis.**

Art. 2. - L'adjudication sera prononcée en faveur du dernier enchérisseur. En cas de litige au moment de l'adjudication, celle-ci sera annulée et le lot immédiatement remis en vente.

Art. 3. - Les huissiers judiciaires et le commissaire-priseur ont le droit d'avancer les enchères, de séparer, joindre ou retirer n'importe quel lot, cela à leur absolue discrétion. Dans le cas où un prix de réserve a été fixé, les huissiers judiciaires se réservent le droit d'enchérir pour le compte du vendeur. Lorsque le prix de réserve fixé par le vendeur n'est pas atteint, il sera passé à la criée du lot suivant par un simple coup de marteau. Les lots invendus pourront être adjugés en gré à gré après la vente dans le respect du prix de réserve.

Art. 4. - **Commissions: L'acheteur paie une échute de 23%** en sus du prix d'adjudication de chaque lot, plus TVA 7.7% sur cette échute, soit 24.77% TTC. Aucun supplément n'est perçu pour les mises via notre plateforme internet **PIGUET ONLINE**. Pour tout acheteur misant via Invaluable, DrouotOnline, ePaiLive, ArtFoxLive, et LiveAuctioneers 3% supplémentaires + TVA seront facturés.

Art. 4a. - Pour les lots marqués d'un *, la TVA due par l'acheteur est calculée sur le prix d'adjudication augmentée de l'échute. Cette TVA peut être remboursée sur présentation du papier d'export validé par les douanes suisses.

Art. 4b. - Pour les acheteurs domiciliés à l'étranger, la TVA perçue peut être remboursée sur présentation d'une preuve de domicile hors de Suisse. Des frais administratifs de CHF50.- sont appliqués.

Art. 5. - Les surenchères doivent avoir lieu à haute voix, ou par signes traduisant sans équivoque la volonté de surenchérir. Les huissiers judiciaires se réservent le droit de refuser les enchères émanant d'acheteurs inconnus. Le montant minimum des surenchères est fixé à 10%. Toutefois, les huissiers judiciaires pourront modifier ce taux en l'annonçant préalablement.

Art. 6. - **L'exposition permettant aux acheteurs de se rendre compte de l'état ou de l'authenticité des objets, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les objets sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication. Le présent catalogue a été réalisé avec soin afin que les indications portées soient correctes, toutefois les descriptions ne sont que l'expression d'une opinion et ne constituent pas une garantie.**

L'état des cadres et des vitres ne sont pas garantis.

Le catalogue mentionne certains dégâts sans pour autant y établir une liste exhaustive. Aucune mention de l'état n'est indiquée ni pour les tableaux ni pour les lots dont l'estimation basse est inférieure à CHF1000.- Des rapports sur l'état des objets sont disponibles sur www.piguet.com ou sur demande. Les photographies, dimensions et poids sont fournis purement à titre indicatif. Les lots indiqués par le signe Δ, ont fait l'objet de spécifications particulières lors d'un examen du Contrôle fédéral des métaux précieux (CMP) disponibles sur demande ou dans le rapport de condition qui accompagne le lot sur notre site internet.

Art. 6a. - Les acheteurs étrangers doivent se renseigner avant la vente et se conformer aux règles d'importation et d'exportation entre la Suisse et le pays de destination. Piguet Hôtel des Ventes n'est pas en mesure d'apporter une assistance en matière de transport transfrontalier notamment en ce qui concerne les objets comprenant de l'ivoire, de l'écaillé ou d'autre matière soumise à réglementation. Tout frais de certificats CITES ou autres formalités demeurent à la charge de l'acheteur. Piguet Hôtel des Ventes porte une attention particulière à remplir ses devoirs de diligence pour que les lots présentés au catalogue soient conformes à la loi sur les transactions de biens culturels (LTBC)

Art. 7. - Les lots doivent être enlevés aux frais et risques de l'acquéreur. Pour éviter des erreurs de livraison et des complications dans le règlement des achats, aucun lot ne sera délivré pendant la durée de la vente. Sauf accord préalable, aucun lot ne sera remis avant le paiement total du prix de vente, surtaxe comprise. Les objets pourront être enlevés par les acheteurs selon les horaires figurant en début du catalogue.

Art. 8. - Tout visiteur est responsable à concurrence du prix moyen d'estimation augmenté des commissions et TVA des dommages qu'il cause, de manière directe ou indirecte, aux objets et lots exposés.

Art. 9. - **Les ordres d'achats écrits sont exécutés avec soin, discrétion et sans frais par les huissiers judiciaires.**

Les enchères par téléphone sont acceptées lorsque les acheteurs sont connus des huissiers judiciaires et lorsque le montant de l'estimation inférieure du lot dépasse CHF400.- Dans le cas d'une enchère téléphonique où la connexion ne peut pas être établie, pour quelque raison que ce soit, Piguet Hôtel des Ventes se réserve le droit d'adjuger le lot à l'enchérisseur absent à 50% de l'estimation supérieure. Par ailleurs, **tout ordre téléphonique est considéré de facto comme un ordre ferme jusqu'à concurrence de CHF400.-**

Piguet Hôtel des Ventes décline toute responsabilité pour des problèmes de connexions ou pour les offres n'ayant pas été prises en considération quelque soit la cause ou la raison. Tout ordre doit être déposé 48 heures avant la date de la vente.

Toute annulation d'ordres d'achats doit être faite exclusivement par écrit au minimum 24h à l'avance. Pour être valable, l'annulation devra être signée et confirmée par la direction de Piguet Hôtel des Ventes ou les huissiers exclusivement.

Art. 10. - Les profits et risques passent à l'acheteur dès l'adjudication prononcée; il ne devient toutefois propriétaire de l'objet qu'une fois le paiement complet effectué. En cas de défaut de paiement dans les 3 jours, l'acheteur s'expose à des poursuites judiciaires. Il s'expose aussi à l'annulation de la vente selon réquisition du vendeur après un délai de 30 jours, tous frais et commissions demeurant à la charge de l'acheteur.

Art. 11. - Piguet Hôtel des Ventes se réserve le droit de refuser l'accès à ses locaux commerciaux ou d'interdire toute personne de participer à la vente sans indication de motifs ni justification. Piguet Hôtel des Ventes est libre d'écarter une enchère sans en indiquer le motif. Celui qui intentionnellement entrave ou fausse le libre jeu des enchères sera passible de peines de police.

Art. 12. - La facture émise par Piguet Hôtel des Ventes suite à l'adjudication d'un ou plusieurs lots devra être payée dans un délai de 3 jours après la fin de la vacation concernée. Un intérêt débiteur de 1% par mois sera facturé pour tout paiement tardif. **Moyens de paiement:** Piguet Hôtel des Ventes est libre d'accepter ou de refuser un **paiement par carte de crédit**. Les cartes de débit et crédit peuvent induire des frais de gestion entre 1% et 3% (+TVA) du total de la facture.

Art. 13. - Piguet Hôtel des Ventes se réserve le droit de publier, à des fins publicitaires, des photographies des objets vendus dans ses propres publications et ou à travers d'autres médias.

Art. 14. - **Tout litige relatif à la vente est soumis à l'application exclusive du droit suisse et à la juridiction des tribunaux du canton de Genève, cela quel que soit le domicile des parties.**

Art. 15. - **Des frais de garde-meubles d'au minimum de CHF50.- plus TVA par mois commencé et par objet seront facturés pour tout lot non retiré dans les 8 jours (acheteurs) et 30 jours (vendeurs) suivant la dernière vacation. De plus, ils seront transportés en garde-meubles et stockés aux frais et aux risques de l'acheteur/vendeur.**

L'acheteur ou le mandant acceptent expressément que l'objet non retiré devienne la propriété de HDV Hôtel des Ventes SA respectivement du transporteur et en autorise la remise en vente dès le moment où les coûts de stockage ou de transport mentionnés ci-dessus dépassent le prix d'estimation basse (acheteur)/prix de réserve (mandant).

Note: sauf indications contraires, les dimensions des tableaux et des meubles sont en centimètres et s'entendent (hauteur x largeur x profondeur). Sauf indications contraires, les livres et les montres sont mesurés en millimètres.

Piguet® et Hôtel des Ventes® sont des marques de HDV Hôtel des Ventes SA - CHE-112.797.222 TVA

PAIEMENT ET REMISE DES LOTS ACHETÉS À GENÈVE

Vendredi 17 mars de 11h00 à 17h00

Samedi 18 mars de 10h00 à 14h00

Lundi 20 mars de 11h00 à 17h00

**MOBILIER, LUSTRES,
OBJETS LOURDS ET ENCOMBRANTS:
TRANSPORTEUR OBLIGATOIRE**
RENSEIGNEMENTS:
SHIPPING@PIGUET.COM



MODES DE PAIEMENT

Nous vous prions de vous reporter à l'article 1 et 12 des conditions de ventes.

Par virement bancaire

Sur simple demande, nous vous faisons parvenir votre facture par e-mail et vous pouvez retirer vos achats dès la réception électronique de votre paiement sur notre compte.

En espèces

Les paiements cash inférieurs à CHF 100'000 sont admis. Les cartes d'identité et provenances des fonds pourront être demandés.

Par cartes de débit et crédit avec une majoration entre 1% et 3%

Maestro, Postcard, TWINT, VPAY, Visa Débit, Mastercard Débit, Visa, Mastercard, American Express et UnionPay.

Les chèques ne sont pas acceptés



RETRAIT ET EMBALLAGE

Uniquement pendant les 3 jours ci-dessus, Piguet Hôtel des Ventes met à votre disposition du personnel pour vous aider à emballer succinctement vos achats et à les transporter jusque dans votre véhicule.

Le retrait des objets lourds et/ou volumineux se fait sur RDV durant les journées de remise des lots.

Attention: Sauf autorisation écrite, Piguet Hôtel des Ventes n'assume pas la responsabilité d'emballer les objets en porcelaine, en verre ou en cristal ou de dépendre les lustres. De ce fait, les employés de l'Hôtel des Ventes n'ont pas l'autorisation d'emballer ces objets pour vous.

DÉPÔT

Les acheteurs sont priés de retirer leurs achats dans les 8 jours suivant la fin de la vente. **Les objets qui n'auront pas été retirés dans les délais ou dont le transport n'aura pas été organisé, seront sans avis préalable transportés et stockés en garde-meubles aux risques et aux frais de l'acheteur** (se reporter à l'art. 15 des conditions de vente)



TRANSPORT ET ENVOI POSTAL

Notre département shipping est à votre disposition pour vous conseiller ou organiser le transport ou l'envoi de vos achats à votre domicile.

Anna Neuveglise
aneuveglise@piguets.com
shipping@piguets.com

 THE ART LOSS ■ REGISTER™
www.artloss.com

L'Hôtel des Ventes est partenaire de The Art Loss Register.

Tous les lots dont l'estimation est égale ou supérieure à CHF 2000 ont été contrôlés par *The ALR*.

The Art Loss Register est un organisme qui possède une des plus grandes bases de données du monde d'objets volés ou spoliés.

PROCHAINES VENTES

5-8 JUIN 2023 à Genève
EXPOSITION PUBLIQUE
2-4 juin 2023 de 12h00 à 19h00

Délai de consignation
6 avril 2023

NUMISMATIQUE

LUNDI 13 MARS





3212. Syracuse, tétradrachme d'argent, règne d'Agathoclès (361-289), avers : quadriges à gauche surmonté d'un triskèle de jambes. **Revers :** tête d'Aréthuse à gauche entourée de trois dauphins, diam. 2,5 cm, 17,08 g 2.000-3.000



3213. Syracuse, tétradrachme d'argent, époque de la démocratie (466-405 av. J.-C.), avers : bige à droite. Niké volant au dessus. **Revers :** tête d'Aréthuse à droite entourée de quatre dauphins, diam. 2,5-6 cm, 17,1 g 2.000-3.000



3214. Sicile, gela, didrachme en argent, vers 490-475 av. J.-C., avers : protomé de taureau androcéphale (dieu-fleuve gélas, titulaire de la ville). **Revers :** cavalier au galop à droite, brandissant sa lance, 400-600





3215. 2 petites monnaies en argent de la grèce antique, comprenant : **diobole de Tarente (Calabre), 380-325 av. J.-C.,** 1,1 x 1,25 cm, 1,04 g, et **drachme de Corinthe, c. 330 av J.-C.,** diam. 1,4 cm, 2,6 g
200-300



3216. Empire romain, solidus d'or, règne d'Anthème (467-472), Rome, avers : Anthème et (Saint) Léon Ier, debouts, tenant un globe crucifère. Revers : buste de l'empereur casqué et cuirassé, diam. 2 cm, 4,4 g
1.000-1.500



3217. Duché de Brabant / Duché de Bourgogne, Philippe le Bon (1433-1467), cavalier d'or, Bruxelles, avers : duc armé galopant à droite. Revers : croix fleuronée w l'écu de Bourgogne, diam. 2,8 cm, 3,6 g
1.000-1.500





**3218. Comté de Flandre /
Duché de Bourgogne, Philippe
le Hardi (1384-1404), double
heaume d'or, frappé à gand vers**

1386-1387. Avers : écus heau-
més inclinés de Bourgogne et de
Flandre, revers : croix fleurdelisée
dans un quadrilobe, diam. 2,95 cm,
4,1 g

8.000-12.000





3219. Duché de Brabant / duché de Bourgogne, Philippe IV (1621-1665), double souverein en or, 1647, Anvers, diam.

3,45 cm, 11,1 g

1.200-1.800

3220. Comté de Flandre, Louis II de Male (1346-1384), mouton d'or, gand, avers :

agneau pascal à gauche, tête nimbée à droite, devant croix à bannière. **Revers :** croix trifoliée cantonnée de quatre aigles, le tout dans un quadrilobe anglé, diam. 3,1 cm, 4,7 g

1.000-1.500



3221. Comté de Flandre, Louis II de Male (1346-1384), Lion d'or au heaume, gand, avers :

lion coiffé d'un riche heaume, assis sur une estrade gothique. **Revers :** croix feuillue et fleuronnée, cantonnée des lettres F, L, A, N avec D au centre, diam. 3,35 cm, 5,3 g

2.000-3.000



3222. Principauté de l'Abbaye de Thorn, Marguerite de Brederode (1557-1577), Ange d'or, Thorn, avers : archange Saint Michel terrassant le dragon. **Revers :** nef surmontée d'un écu aux armes de Thorn accolée des lettres *MB*, diam. 2,9 cm, 5 g
3.000-5.000



3223. Comté de Flandre, Louis II de Male (1346-1384), Chaise d'or au lion, gand ou Malines, avers : le Comte assis sur une stalle gothique à six pinacles. Porte l'épée dans la main droite et pose la gauche sur un écu au lion à gauche. **Revers :** croix cantonnée de rosettes dans un quadrilobe, diam. 2,93 cm, 4,49 g
800-1.200





3224. Duché de Brabant, Jeanne de Brabant et Wenceslas de Bohême (1355-1383), écu d'or au cavalier, Louvain, avers : cavalier galopant à gauche. Revers : croix feuillue et fleuronnée, diam. 2,85 cm, 3,8 g 3.000-5.000





3225. Royaume de France, Henri VI d'Angleterre (1422-1453), contesté, Salut d'or, Rouen,

avers : Annonciation surplombant les écus de France et d'Angleterre accostés, **revers :** croix latine dans une rosace gothique avec fleur de lys et léopard de part et d'autre, diam. 2,7 cm, 3,4 g
1.000-1.500



**3226. Royaume de France, Charles VIII (1483-1497), écu d'or au soleil, Tours, diam. 2,68 cm, 3,4 g
400-600**



**3227. Royaume de France, Louis XII (1498-1515), Ecu d'or au soleil, Bayonne, diam. 2,63 cm, 3,4 g
500-700**





3228. Royaume de France, Louis XV (1715-1774), Louis d'or au bandeau, 1740 (1er semestre), Paris, tranche cordée, diam. 2,38 cm, 8,1 g 400-600



3229. Royaume de France, Louis XV (1715-1774), Double Louis d'or au bandeau, 1763, Strasbourg, tranche cordonnée, diam. 2,98 cm, 16,1 g 1.000-1.500





**3230. Royaume de France,
Louis XV (1715-1774), Louis
d'or à la croix «Chevalier», 1718,
Paris, diam. 2,6 cm, 9,7 g
1.000-1.500**



**3231. Royaume de France,
Louis XVI (1774-1793), Louis
d'or, 1787, Lyon, tranche cordelée,
diam. 2,4 cm, 7,6 g
600-800**



**3232. Royaume de France, Louis XVI (1774-1793), Double Louis d'or à la tête nue, 1786, Paris, diam. 2,96 cm, 15,3 g
800-1.200**



**3233. Pays-Bas espagnols - Comté de Flandre, Philippe II d'Espagne (1555-1598), réal d'or, diam. 2,79 cm, 5,3 g
1.000-1.500**





3234. République de Venise, doge (111ème) Jean corner II (1709-1722), 10 sequins d'or.
avers : le doge agenouillé devant Saint Marc. Revers : Christ debout dans une mandorle, diam. 4,89 cm, 34,72 g
20.000-30.000







3235. Royaume de Naples et de Sicile, Alphonse V d'Aragon (ou Ier de Naples) (1442-1458), ducat d'or au cavalier, diam.

2,9 cm, 5,2 g

1.500-2.500



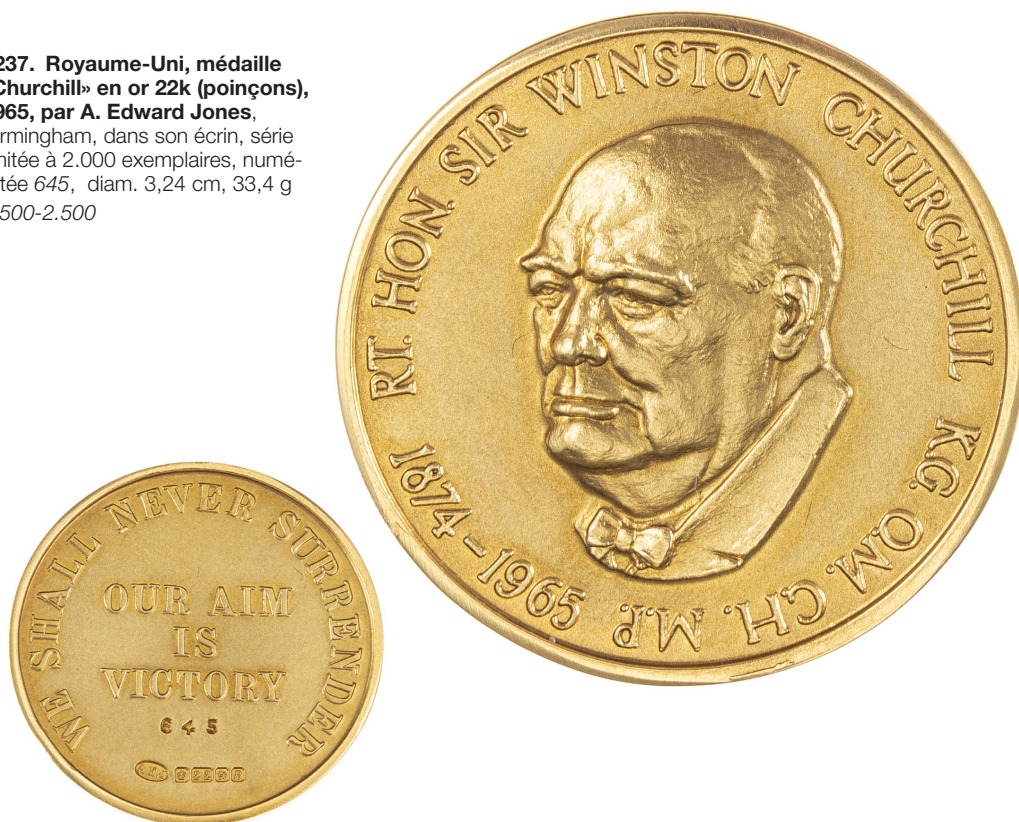
3236. Grande-Bretagne, médaille en or pour le couronnement de Georges IV, Londres, 1821, par Benedetto Pistrucci, 1060 exemplaires frappés, diam.

3,5 cm, 31,1 g

2.000-3.000

**3237. Royaume-Uni, médaille
«Churchill» en or 22k (poinçons),
1965, par A. Edward Jones,**

Birmingham, dans son écriin, série
limitée à 2.000 exemplaires, numé-
rotée 645, diam. 3,24 cm, 33,4 g
1.500-2.500



**3238. Empire autrichien -
diocèse d'Olomouc, Charles III-
Joseph de Lorraine (1694-1711),
thaler en argent, 1704, diam.**

4,5 cm, 28,4 g
200-300





3239. Empire autrichien, Marie-Thérèse (1740-1780), 5 ducats en or, 1754, Vienne, tranche feuillagée, diam. 3,4 cm, 17,4 g 3.000-5.000



3240. Lot de 8 diverses médailles suisses en argent, fin XVIIIe et XIXe s., poids total : 127,2 g 100-200





3241. 6 médailles en or .900 de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Folke Bernadotte (1895-1948), par Huguenin H.J., diam. 3,5 cm, 32,2 g (29,03 g d'or fin chacune) 8.000-12.000





3242. Écu (5 francs) de tir fédéral en argent, Lugano, 1883,
diam. 3,7 cm, 25 g, et écu (5 francs) de tir fédéral en argent, Lausanne, 1876, diam. 3,7 cm, 25 g

100-200



3243. 1/2 thaler en argent, Berne, 1796, diam. 3,4 cm, 14,7 g

100-200



3244. République de Berne, double duplone en or, 1794,
diam. 2,95 cm, 15,2 g

800-1.200



3245. République de Berne, thaler en argent, 1798,

diam. 3,95 cm, 29,4 g

250-350

3246. République de Berne, 1/2 thaler en argent, 1797,

diam. 3,5 cm, 14,7 g

100-200



3247. Châteaux du canton de Vaud, coffret contenant 7 médailles en or .900 (et 1 jeton en argent doré), 1972, par Argor (Chiasso), blason du canton et numéros de série au revers. Châteaux de Nyon, Vufflens, grandson, Lausanne, Aigle, Chillon et Oron, à l'avvers. Avec leur écrin Numisco sa, diam. 3,35 cm, poids total des 7 médailles en or : 181,9 g 7.500-8.500





3248. Hommage aux 60 ans d'activité d'André Fluckiger (1910-1970), 2 médailles commémoratives en or .750, par Huguenin Frères, dans leurs écrins originaux, diam. 3,1 cm, 28 g (chacune)
2.000-2.500



3249. République du Pérou, 50 soles «Inca» 1967, en or .900, diam. 3,4 cm, 33,3 g
1.500-2.000





**3250. France, piéfort en argent
de la pièce de 5 francs 1853
Napoléon III tête laurée, Paris,**
diam. 3,7 cm, épaisseur : 6 mm,
63,4 g
4.000-6.000





3251. Principauté de Monaco, Charles III (1856-1889), 100 francs or 1884, Paris, 15.000 exemplaires frappés, diam. 3,5 cm, 32,2 g
2.000-2.500



3252. Empire russe, rouble en argent 1840, Nicolas Ier (1825-1855), diam. 3,6 cm, 20,3 g
150-250



**3253. Médaille de la Royal
Agriculture Society en or .875,
Egypte**, creuse, en plaques
embouties et jointes avec poinçons,
dédicace gravée sur la tranche
avec date 1941, dans son écrin en
velours vert, diam. 6,7 cm, 103 g
4.500-5.500





3254. USA, 20 dollars «Liberty Head» en or 1880, San Francisco, diam. 3,4 cm, 33,4 g
1.500-1.800



3255. Iran, «Les 2.500 ans de l'Empire Perse», 10 médailles commémoratives en or, 1350SH/1971, petit module, 9 g (+0,04) chacune, poids total : 89,7 g
Provenance : collection Pahlavi
3.500-4.500



3256. Ordre souverain militaire des chevaliers de Malte, souverain en or, 1970, grand maître Angelo de Mojana (1962-1988), dans son écrin original, diam. 2,2 cm, 7,9 g
300-400



3258. Etats Pontificaux, médaille en or «Lavement des pieds», 15ème année du pontificat de Pie IX (1861), diam.

3,24 cm, 24,9 g

1.200-1.800



3257. Vatican, médaille en or pour l'année sainte 1950, diam. 2,7 cm, 20,1 g

1.000-1.500



3259. Lot de 4 médailles en bronze ou cuivre par Antoine Bovy (1795-1877), XIXe s.

100-200

3260. Pas de lot

3261. Pas de lot

3262. Lot de diverses monnaies et médailles en argent, comprenant :

- **France, 10 x 10 francs**

«Hercule», diam. 3,7 cm, 25 g (chacune)

- **USA, 1 x 1 dollar commémoratif**

«World Cup 1994», dans son écrin, diam. 3,8 cm, 26,7 g

- **genève, «Fondation des Clés de Saint Pierre», coffret de 6 médailles**, diam 3,34 cm, 15 g (chacune)

- **Mexique, 1 x 5 pesos 1948**, diam. 4 cm, 30 g

- **grande-Bretagne, 1 x 25 pences «Mariage Charles et Diana»**, 1981, diam. 3,86 cm, 28,3 g

- **Suisse, médaille commémorative de «l'ouverture de l'auto-route du Saint gothard»**, 1980, émission privée, argent .900, diam. 3,34 cm, 15 g

- **France, 1 x 100 francs «Pan-théon»**, 1982, diam. 3,1 cm, 15 g

- **Italie, Umberto II, médaille commémorative de l'Union Monarchique Italienne**, 1946, en argent doré, diam. 3,2 cm, 16,8 g

150-250





3263. Ensemble de 4 décorations comprenant :

- **Ordre Constantinien de Saint Georges, Duché de Parme**, créé en 1816, miniature et boutonnière en argent et émail, diam. 2,1 cm

- **Croix d'argent de la Décoration Civique, Belgique**, instituée en 1867, pour longue carrière dans les services administratifs dans les activités provinciales, communales, électives ou gratuites, avec écriin de la maison *Wolfers* à Bruxelles, diam. 3,8 cm

- **Ordre de Léopold II, Belgique**, fondé en 1900, miniature en métal doré d'une croix de Commandeur, diam. 1,65 cm

200-300



3264. Ensemble de 3 décorations et leurs miniatures de joaillerie :

- **Ordre de Léopold, Belgique, fondé en 1832, croix de Chevalier** (unilingue) à titre civil, dans son écrin de la maison *Fisch & Cie* à Bruxelles, diam. 4,3 cm

- **Ordre de la Couronne, Belgique, institué en 1897, croix d'Officier**, dans son écrin de la maison *Wolffers* à Bruxelles, diam. 4,45 cm

- **Ordre d'Isabelle la Catholique, Espagne, fondé en 1815, croix d'Officier en or et émail**, diam. 4,35 cm

- Barrette portant les 3 miniatures de joaillerie en or, argent, diamants, rubis, émeraude et émail (manque le médaillon de l'Ordre d'Isabelle la Catholique)
500-700

3265. - Ordre de la Couronne, Belgique, institué en 1897, croix de Chevalier, dans son écrin de la maison Wolfers à Bruxelles, diam. 4,45 cm

- Miniature de joaillerie en or, argent, diamants, et émail, dans son écrin de la maison De Vigne-Hart à Bruxelles

200-300

FIN DE LA VACATION



[illegible]

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT	MONTANT MAXIMUM EN CHF (hors commission et TVA)

La participation à la vente implique l'acceptation inconditionnelle des conditions de vente de HDV Hôtel des Ventes SA disponibles sur internet: piguets.com/fr/conditions-ventes/online. Toute information inscrite sur cet ordre d'achat sera utilisée pour créer votre compte et valider vos mises sur notre site.

Le paiement est dû immédiatement après la vente. Les rapports de condition sont disponibles sur notre site web. Aucune réclamation ne sera admise sur l'authenticité ou l'état des lots.

PRÉNOM

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TÉLÉPHONE PRIVÉ/PROFESSIONNEL

MOBILE

E-MAIL

FAX

J'ai lu et compris les conditions de vente et les accepte intégralement.

TVA N° CHE-112.797.222

LIEU, DATE

SIGNATURE



Conditions de vente consultables sur notre site:
piguets.com/fr/conditions-ventes/online
Vente aux enchères au nom et pour le compte de tiers
au comptant en francs suisses et sans garantie



Commission: 23% frais internet inclus (+TVA 7,7% sur
comm. = 24,77% TTC)
Commission pour lots munis d'un*: 23% (+TVA 7,7% sur
comm. et adjudication = 32,47% TTC) cf. Art. 4 des C.G.



MODES DE PAIEMENT
Cash
Virement bancaire
Carte de débit
Carte de crédit (+3%)



LIVRAISON
Contactez-nous pour des offres
personnalisées de transport et
assurance : shipping@piguets.com



PIGUET.COM